



VIA PRÉVENTION

Transport de marchandises

Transport de marchandises dangereuses-Véhicules lourds

Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local pour la session de formation

Pour le participant ou la participante

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

Toute personne qui manutentionne ou transporte, par véhicule routier, des marchandises dangereuses.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin du cours, les participants.tes seront en mesure de transporter des marchandises dangereuses en respectant les exigences réglementaires qui visent notamment à assurer la sécurité des travailleurs.euses, de l'environnement et du public.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant ou la participante sera en mesure de :

- D'associer les pictogrammes aux classes de marchandises dangereuses
- D'identifier si un document d'expédition est complet
- De s'assurer que les marchandises sont correctement identifiées et en bon état
- D'apposer les plaques requises sur les grands contenants de marchandises dangereuses
- D'appliquer les règles concernant les tunnels et les passages à niveau
- D'appliquer les règles de sécurité lors du transport de marchandises dangereuses

CONTENU DU COURS

- Classification
 - Classe des marchandises dangereuses
 - Responsabilité de l'expéditeur
 - Responsabilité du transporteur
 - Description des produits

- Documentation
 - Responsabilité de l'expéditeur
 - Responsabilité du transporteur
 - Contenu du document
- Indications de danger
 - Responsabilité de l'expéditeur
 - Responsabilité du transporteur
 - Petits contenants
 - Grands contenants
 - Suremballage
- Cas particulier
 - Tunnels
 - Passages à niveau
 - Rejets accidentels
 - Exemptions
 - Autres (au besoin)
- Règles générales de sécurité
 - Danger des marchandises dangereuses
 - Arrimage
 - En cas d'urgence
- Il est très important d'aviser votre conseiller.ère si vous faites du transport :
 - Vers les États-Unis
 - De produits qui nécessitent un plan d'intervention d'urgence
 - De produits de classe 1, 6.2 et 7

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

De brèves explications suivies d'exercices d'apprentissage sont privilégiées comme approche pédagogique afin que les participants.tes acquièrent des connaissances et améliorent leurs compétences.

MATÉRIEL REMIS À L'ENTREPRISE

- Guide ACQ
- Fiches TMD
- Guide pour la déclaration des incidents impliquant des marchandises dangereuses
- Cartes-certificats TMD employeur

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS.TES

- Guide du participant TMD
- Exercices TMD
- Aide-mémoire
- Examen TMD
- Collants plaques
- Cartes-certificats TMD employé

ÉVALUATION

Examen

DURÉE

4 heures de contenu théorique

NOMBRE DE PARTICIPANTS.TES PAR SESSION

4 à 15 participants.tes

TARIF PAR SESSION

| Tarif membre | | Tarif non-membre | |
|--------------|-----------|------------------|-----------|
| Présentiel | 300,00 \$ | Présentiel | 600,00 \$ |
| Zoom | 150,00 \$ | Zoom | 300,00 \$ |

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).